

Ad. E.



Me JACQUES LEMAY, Ad. E.
Desjardins Ducharme s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Associé senior du cabinet, Me Jacques LeMay fait carrière en litige. Il représente, notamment, des assureurs en responsabilité civile et professionnelle tant dans le domaine juridique que dans celui de la santé.

CONTRIBUTION

Me LeMay est membre de multiples comités du Barreau du Québec depuis nombre d'années : Société des études juridiques, Comité des équivalences, Comité sur l'assurance responsabilité professionnelle, Comité sur la révision de la *Loi sur le Barreau* et des règlements, Comité sur les règles de la Cour suprême, Comité d'étude de la *Loi sur les assurances*, Comité sur l'administration de la justice, Comité sur la responsabilité médicale, Comité sur la Cour d'appel, Sous-commission sur les obligations concernant l'avant-projet de loi du *Code de procédure civile du Québec*, etc. ● Il a été membre du Conseil du Barreau canadien (1982-1985) et membre de son Comité sur la magistrature. ● À la demande du Conseil général du Barreau, il agit comme syndic *ad hoc*. ● Il a été membre du Comité sur le sommet de la justice (1991). ● Conférencier recherché, il a également rédigé de nombreux articles pour des publications.

RAYONNEMENT

Il a été membre du conseil d'administration de La St-Maurice, Compagnie d'assurances (1991-1996), de Canadian 88 Energy Program à Calgary en Alberta (1991-2000) et de la Fondation du Musée de la Civilisation (1998-2003). En 2006, il a été reconnu comme l'un des meilleurs avocats en droit des assurances, responsabilité professionnelle des avocats et litige lié aux préjudices corporels par la prestigieuse publication *The Best Lawyers in Canada 2006*.